



Réunion CSAL FS du 20/06/2023 compte-rendu

Le CSAL FS (formation spécialisée) est une nouvelle instance qui remplace le CHSCT.

Pour cette instance aussi, nous n'avons comme pour le CSAL (ancien comité techniques) toujours pas de règlement intérieur. La loi gérant les FS datant de 2020...

Présents :

Direction : M. PESSAROSSO Directeur DDFIP Aude et président du CHS-CT, Mme SICCARDI assistante de prévention, Mme PICAULT Organisation-Stratégie-Cabinet-Communication, Mme AGOSTINI assistante sociale

OS : Solidaires 4 présents, FO 3 présents, CGT : Nicolas CASTILLON titulaire, Annie GENDRON suppléante.

(Une réunion de préparation intersyndicale avait été organisée le lundi 19 juin en salle syndicale, où étaient présentes les 3 OS.)

Lecture est faite d'une demande liminaire intersyndicale afin de pallier à l'absence et demander le renforcement de la présence du **médecin de prévention**. Il est absent (en arrêt) depuis plus de 6 mois. Ceci est problématique car en cas de souci médical professionnel grave il faut saisir le service ressources humaines. C'est un médecin de l'Hérault ou de la Hte-Garonne qui s'en occupera. Il n'y a plus de visite médicale quinquennale ni annuelle de prévue. Cette carence en médecins de prévention se retrouve dans beaucoup de départements.

Approbation PV du 20 octobre 2022 à l'unanimité.

Vote du PAP (programme annuel de prévention) : les OS demandent une solution a minima pour les nouveaux entrants au CDC (affectations septembre) et la visite acoustique annuelle obligatoire. Nous proposons que le médecin du travail en charge de notre département (pour les cas graves uniquement) organise une journée de visites pour les personnels concernés, et au-delà, pour tous les personnels assurant des missions téléphoniques. Faites-nous remonter vos demandes (à vos correspondants syndicaux).

Nous précisons également à la Direction que nous serons vigilants sur les **recensements prévus** : besoins des télétravailleurs en fauteuils adaptés, collecte des données privées (selon volonté des agents) pour envoi des alertes météo, besoins en pièges à son dans les open-space.

Approbation du PAP tel que défini après ces précisions.

Sur le **plan de formation**, les OS demandent l'ajout de 2 sessions de formation "guide-file et serre-file", tout le monde étant à présent concerné en raison du télétravail, des absences etc., 2 sessions supplémentaires "habilitation électrique" afin que tous les sites soient couverts (dotés d'au moins un agent habilité pour changements d'ampoules, relance du compteur si nécessaire et petits travaux électriques sans qualification), ainsi que 2 sessions (appel à candidatures à venir) pour les formations spéciales RPS "intelligence émotionnelle" et "confiance en soi" (concernent autant la sphère privée que le domaine du travail), celles-ci ayant été très appréciées par les agents qui ont suivi les premières sessions. Le plan de formation est approuvé sous cette forme modifiée (total du coût 22 985,40€, dont 13 867,40€ à prendre sur le budget total alloué à la FS (48 782€).

Le **budget total** 48 782€ - 22 985,40€ soit 25 796,60€ est modifié à la demande des OS : ligne "SPFE Narbonne" supprimée (en attente des travaux sur le site, qui refondra tout), ajout d'un fauteuil de repos (pour les cas de malaise) à la Cité, d'un miroir pour le parking de la cité administrative (sous-sol), de moustiquaires à Sémard. Les postes "changement de revêtement sol" et "caisson insonorisant pour la clim à Limoux" seront pris en charge, à la demande des OS, par la DGF (budget Direction). Les actions prévues pour le budget ainsi modifié sont adoptées à l'unanimité. Nous attendons les devis, qui seront transmis au fil de l'eau.

Il est également rappelé à la Direction l'obligation d'organiser des **exercices d'évacuation incendie** sur l'ensemble des sites du département, à savoir 2 par an pour les sites de plus de 50 agents (Narbonne

et Carcassonne) et 1 par an pour les sites de moins de 50 agents.

Les **visites de service** de l'automne 2022 sont ensuite abordées :

- SPFE : vigilance fauteuils pour les télétravailleurs, 1 agent et un EDR ont été affectés depuis, le délai de fichier est passé de 240 à 130 (jours de retard), un réunion "cohésion" (hors les murs) est prévue lundi prochain.

- Antenne SIE Limoux : l'antenne ne bougera pas avant 2027 (prochaines élections présidentielles), des réunions ont eu lieu entre Carcassonne et Limoux, l'arrivée du nouveau chef de service aurait fait bouger les choses (nous prévoyons une nouvelle visite).

- Lézignan : les effectifs sont 7/7. L'isolation des locaux et les moisissures font l'objet d'une vigilance particulière après intervention du BIL.

- Castelnaudary : les OS renouvellent la demande de douche. Un emploi B a été supprimé (départ en retraite de l'agente en CLM absente depuis 3 ans), la signalétique n'a pas encore été enlevée, la demande est renouvelée (ainsi que pour Leucate, Peyriac Minervois...). La direction va se renseigner sur la faisabilité d'une seule et même vision du planning équipe Sirhius pour tous les agents.

Fiches de signalement

11 fiches de signalement à traiter. 10 concernaient des incivilités ou des menaces du public vis-à-vis des agents ou du service. Ces menaces peuvent être écrites,

orales voire physiques.

La politique du directeur en la matière est classique et la suivante : tolérance zéro et respect de l'agent menacé sur la manière de traiter la menace.

Les mesures prises par la direction sont : -Courrier de mise en garde -Lettre au procureur (art 40) : le procureur est ensuite libre de l'instruction. -Plainte au commissariat.

Nous engageons le personnel de la DDFIP de l'Aude à faire une fiche de signalement dès qu'il y a une menace, dénigrement ou quand les propos du public sont insupportables.

Une fiche a concerné un signalement sur un collègue. La personne ayant effectué le signalement a été reçue par la direction et l'assistante sociale, elle a décidé de retirer sa fiche à l'issue.

Registre SST

L'étude du registre a fait remonter des problématiques récurrentes: Problème de chauffage l'hiver (début de période), problème de ménages (manque d'heures allouées) travaux cité administrative. Dans la discussion, nous nous sommes aperçus que certains chefs de service ne relayaient pas les infos concernant l'hygiène et la sécurité envoyées par la direction.....

Pour le CHS-CT, Nicolas Castillon, Céline Demaya, Annie Gendron et Geoffroy Charanton

Notre courriel :

cgt.ddfip11@dgifp.finances.gouv.fr

